



COMPTE RENDU REUNION DU CBD DU SAMEDI 27 MARS 2021

ORDRE DU JOUR :

PRESENTATION DE L'ETD

POINTS SUR LES 6 DERNIERS MOIS

PRESENTS : STACHETTI Christine

JACOB Lionel

BERGAMIN Guy

SABATHE Jacques

LYONNAIS Jean Pierre

LOQUET Yann

GAUTIER Jacky

BREFORT Fabrice

EXCUSES : BORD Jean Claude

FABARON Guy

Le Président ouvre la séance avec une grosse pensée pour Jean Claude BORD qui vient de perdre sa maman et un prompt rétablissement à Guy Fabaron malade.

Aucune participation des Présidents d'AS du Gard conviés à cette réunion pour présentation de L'ETD préparée par DURAND Jean Pierre et SABATHE Jacques avec la participation de BARNOUIN Nicolas salarié Animateur de Boulodrome à L'UBB et CHAROUSSET Sébastien.

Seul 3 clubs sont représentés : Nîmes, Aigues-vives et Bagnols sur Cèze.

Il passe la parole de suite à Jacques Sabathe venu présenter les actions possibles de L'ETD à l'ensemble des Présidents d'AS malheureusement absent .

Jacque Sabathe nous retrace les actions menées pour L'ETD :

- Appel de tous les Présidents d'AS
- Présentation d'une organisation pour une journée d'animation par BARNOUIN Nicolas prise en charge par L'ETD au travers du CBD.
- L'ensemble des Présidents contactés sont d'accord et la démarche est très bien perçue, il est souhaitable dans ces journées d'aide au développement d'amener des amis pour leur faire découvrir notre sport et éventuellement créer du parrainage . Cette journée pourrait s'appeler journée des retrouvailles et pourrait regrouper plusieurs AS.

Jacky fait remonter l'idée que L'ETD doit appeler l'ensemble des Présidents d'AS pour connaître leur journée de rencontre sur leur site afin d'aller les rencontrer pour présentation approfondie de L'ETD. Les frais de transports pour ces rencontres seront pris en charge dans le budget ETD.

Le Président reprend la parole pour nous annoncer que l'UBA ALES n'a plus de boulodrome cause Fermeture Préfectorale. Le Président de la Fédération ainsi que le Président de l'Occitanie ont rédigé un courrier à l'attention du Maire d'Ales et du Sous –Préfet du GARD.

Le Président propose à Yann Loquet le poste de Secrétaire par intérim en l'absence de Fabaron Guy malade . En fin de séance , Yann refuse ce poste et c'est donc Jacky qui assurera cet intérim.

Le Président nous présente le nouveau logo du CBD GARD qui est approuvé et qui sera floqué sur les tenues offertes pour les Championnats de France.

Pour les compétitions d'AS 2021/2022, 2 propositions seront faites par Jean Claude BORD et Guy BERGAMIN et seront validés lors de L'AG du CBD.

Jean Pierre LYONNAIS nous remet les fascicules du règlement Sportif avec les articles modifiés par la Fédération. Il est en pleine discussion avec Mr PORTE et Mr ABERT pour réaliser des stages d'Arbitre Local.

Jacques SABATHE trésorier du CBD nous fait part de la facturation des licences à toutes les AS avec une demande d'un premier règlement de l'ordre de 80%. Le CBD a reçu de la part de la Fédération le montant de 10€ correspondant à une indemnité par licenciées pour la saison 2019 /2020 . La répartition de cette somme par club sera faite par le Trésorier. Chaque AS aura le choix d'en faire bon usage.

La première facture d'acompte à la Fédération a été réglé et chaque AS se doit donc de régler les licences commandées.

La prime de 100€ concernant la participation du CBD au championnat des AS est annulée.

Le Président informe l'équipe du CBD que pour les présidents d'as qui désirent renvoyer les licences de leurs membres doivent le faire par courrier postal à la fédération du Sport Boules, le CBD ne contribue pas à ce geste.

Fin de la réunion à 12H00. Merci à la présence des participants.

Le Bureau du CBD